



Archives de sciences sociales des religions

136 | octobre - décembre 2006
Les Archives... cinquante ans après

Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh, *Introduction à la société musulmane. Fondements, sources et principes*

Paris, Éditions Eyrolles, 2006, 462 p.

Enzo Pace



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/3845>

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 115-283

ISBN : 2-7132-2124-2

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Enzo Pace, « Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh, *Introduction à la société musulmane. Fondements, sources et principes* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 136 | octobre - décembre 2006, document 136-4, mis en ligne le 12 février 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/3845>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh, Introduction à la société musulmane. Fondements, sources et principes

Paris, Éditions Eyrolles, 2006, 462 p.

Enzo Pace

- 1 L'auteur, d'origine palestinienne, est professeur de droit arabe et musulman à l'Institut suisse de droit comparé à l'Université de Lausanne. Il a à son actif des textes importants dans lesquels il a traité des thèmes relevant du droit musulman et des droits de l'Homme : entre autres, en 1994, *Les musulmans face aux droits de l'Homme* (Winkler, Bochum), en 2001, *Circoncision masculine, circoncision féminine : débat religieux, médical, social et juridique* (L'Harmattan, Paris), en 2002, *Les musulmans en Occident, entre droits et devoirs* (L'Harmattan, Paris) et, en 2003, *Mariages entre partenaires suisses et musulmans* (Institut suisse de droit comparé, Lausanne).
- 2 Son dernier ouvrage est une sorte de synthèse du long travail de réflexion critique que l'auteur a mené sur les fondements juridiques et sur les effets sociaux du droit musulman : un aller et retour continuels entre passé et présent, des structures fondamentales du système juridico-religieux de l'islam aux innombrables, et souvent contrastantes, tensions interprétatives qui, encore aujourd'hui, divisent le monde musulman.
- 3 La confrontation, récemment née entre experts et acteurs politiques du monde musulman sur le paradigme des droits de l'Homme, est analysée par Aldeeb Abu Sahlieh non seulement comme un lieu où se mesurent les différences entre les diverses tendances actuellement présentes dans ce monde mais aussi comme le terrain le plus favorable pour comprendre les tensions sociales et les conflits religieux qui se cachent derrière les controverses juridiques et herméneutiques relatives aux sources sacrées (Coran, tradition orale, consensus des sages, etc.).

- 4 Une sociologie de la religion, appliquée à l'étude de l'islam, trouve, par conséquent, dans le livre d'Aldeeb Abu-Sahlieh, un matériel de réflexion utile pour une analyse complète des sociétés à majorité musulmane et des communautés musulmanes en Occident. Par ailleurs, le droit dans l'islam est une construction sociale qui, pendant plus de trois siècles, a permis de jeter un pont entre la Révélation et le gouvernement politique de la société et de l'État. Une étude de sociologie du droit musulman serait souhaitable parce que l'analyse du processus de construction de l'apparat juridico-religieux permettrait d'élaborer une typologie du conflit religieux, et de ses formes de régulation, par rapport à un système de croyance, comme le système islamique qui a, généralement, fonctionné, et continue à fonctionner, en l'absence d'un principe d'autorité, du moment que l'on a reconnu en Muhammad le sceau de la prophétie ou la conclusion du cycle de la Révélation. C'est la raison pour laquelle le texte dont nous parlons peut être lu, aussi, par un sociologue. C'est le cas, en réalité non rare, d'un travail possible et interdisciplinaire entre sociologie et droit, en particulier avec les spécialistes du droit comparé, habitués plus que les autres juristes, à passer les frontières qui séparent des systèmes juridiques différents et donc aussi des sociétés diverses qui sont conformées et disciplinées par de tels systèmes.
- 5 Le livre, préfacé par Mohamed Charfi, chercheur en droit musulman de l'Université de Tunis, se divise en quatre parties très denses. Dans la première, l'auteur, en comparant la conception musulmane de la loi aux conceptions chrétienne et hébraïque, observe un plus grand rapprochement entre islam et hébraïsme. La deuxième, plus longue et plus complexe, analyse les sources du droit musulman (du Coran à la Sunna, des écoles juridiques à la question de l'effort d'interprétation rationnel). La troisième partie, plutôt technique, est de grand intérêt aussi pour l'approche sociologique car elle est consacrée à l'analyse des conflits herméneutiques entre les sources mêmes du droit musulman et leurs solutions : là où il n'y a aucune compensation, dans le monde musulman, prévaut l'idée que la différence des opinions est admise si elle ne met pas en discussion les fondements ultimes du croire. Enfin, dans la quatrième partie, l'auteur passe en revue de manière synthétique l'application des droits musulmans dans les pays à majorité musulmane et dans ceux où les musulmans sont une minorité, en montrant la variété et la polarisation des positions au sein de ces mêmes sociétés qui disent faire référence à la Loi coranique. Le texte se termine par une bibliographie essentielle et une très utile table analytique du Coran : table thématique par grands lemmes et concepts (mariage, divorce, etc.), qui trouvent tous leurs références textuelles dans le Coran.
- 6 Une dernière remarque concerne le style : l'auteur a choisi un style didactique – comme l'annonce par ailleurs le titre du livre – efficace dans la communication et, en même temps, précis dans les références et les rappels aux textes fondamentaux du droit musulman. Dans le panorama des études sur les sociétés musulmanes, le livre d'Abu-Sahlieh est à signaler comme un exercice de valeur et bien réussi sur la réalité musulmane.